

M. BLANCHET Guy

le Haut Freyrat

24110 Manzac

(p) - propriétaire des parcelles AZ 256 et AZ 257 je suis en possession d'un  
CV opérationnel et je vais demander un permis de construire avant  
fin juin

- comme envisagé dans le cadre des "orientations d'aménagement et de  
programmation" tranche A phase 2 (secteur 1 les Hauts du Bourg)  
il ne me semble pas judicieux de prévoir un habitat groupé  
sur des terrains très ventés (jusqu'à 20%)

A Manzac le 15 juin 2019

Gu B